

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

**LA NECROSOPHILIE
EST DE RETOUR** **P.4**

Lumière :

**La marque
de la bête** **P.4**
(8^èe partie)

Jean-Pierre Fabre a trouvé un thème de campagne pour la présidentielle de 2015 :



Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC

" 9233,5 milliards de FCFA sortis illicitement du Togo "

Annoncée avec fanfare, la conférence de presse du président de l'ANC, Jean-Pierre Fabre qui devrait se prononcer sur la situation économique du Togo, a été un exercice de mensonge. L'homme qui se dit économiste (parce qu'il aurait obtenu une maîtrise en gestion), a fait croire aux Togolais qu'il allait procéder à un diagnostic fiable de la situation économique du Togo et faire des propositions. Mais malheureusement, les journalistes et autres invités ont été déçu par la prestation médiocre du président de l'ANC.

(...) Se basant sur le rapport mensonger de GFI, notre fameux économiste Jean-Pierre Fabre pense que cet argent aurait pu servir à combler le déficit budgétaire. Il y a plus d'un an que ce rapport a été rendu public, pourquoi c'est aujourd'hui, à six mois de l'élection présidentielle que Fabre en parle ? ... [Lire la suite à la page 3](#)

Réformes politiques au Togo :

Le prof Dodji KOKOROKO tranche : " L'actuel président de la République n'a pas été élu sur un texte limitant le mandat présidentiel " **P.3**



Les acteurs politiques togolais lors du dialogue TogotélécomII

Faire du taxi-moto un métier noble : **Les "zémidjans" en assemblée générale pour créer leur mutuelle**



MUCTAM
Mutuelle des Conducteurs de Taxis Moto - Togo

Assemblée Générale Constitutive

P.2

1^{ère} journée des éliminatoires CAN Maroc 2015 /
Togo-Guinée vendredi à Casablanca :

Le baptême de feu pour Tchanilé Tchakala à la tête des Eperviers

P.6

Election Miss Togo 2014 :



**Mlle Tatiana Mariama
Camara, vingtième reine
de la beauté Togolaise** **P.8**

Faire du taxi-moto un métier noble : Les "zémidjans" en assemblée générale pour créer leur mutuelle

En quête d'un meilleur devenir, les conducteurs de taxi-motos du Togo, communément appelés "Zémidjans", sont décidés à améliorer leurs conditions de vie et de travail. Pour ce faire, ils ont opté de mieux s'organiser pour affronter les problèmes que connaît le secteur : manque d'outil de travail, absence de protection sociale, etc. C'est dans cette optique qu'un échantillon de conducteurs de taxi-moto est, du 03 au 04 septembre, en assemblée générale constitutive d'une mutuelle propre à ce corps de métiers à Lomé, ceci avec la collaboration de l'Etat via la Délégation à l'organisation du Secteur Informel (DOSI).

Soucieux du devenir de leur devenir et celui de leur métier, un échantillon d'une centaine de conducteurs de taxi-motos



Les conducteurs de taxi-moto présents à l'AG, posant avec la DG de la DOSI

du Togo est, du 03 au 04 septembre 2014, en assemblée générale constitutive d'une mutuelle à la FOPADESC à Lomé. Dénommée Mutuelle des Conducteurs de Taxi Moto (MUCTAM) Togo, cette structure, la première étape d'une lon-

gue marche vers la professionnalisation de ce secteur, vise à répondre aux besoins primaires constatés sur le terrain, notamment celui de la protection sociale et de l'outil de travail.

Pendant deux jours, les participants auront à définir les

contours de la mutuelle à laquelle ils appartiendront désormais et son objectif, à adopter les projets de statuts de celle-ci. Il sera également procédé à l'issue de l'assemblée générale, à l'élection par le Conseil d'administration, des

membres du Bureau de la MUCTAM.

A l'ouverture des travaux de cette assemblée générale, Mme Ingrid Awadé, directrice générale de la DOSI, a exprimé son vœu de voir aboutir cette démarche qui sera bénéfique non seulement aux conducteurs de taxi-moto, mais également à l'Etat qui aura réussi à organiser ce secteur d'activité encore dans l'informel. " Le "zémidjan" est un acteur important de la vie économique et sociale du pays. Vous avez plusieurs personnes à votre charge. Il est nécessaire que votre activité soit valorisée et pris en compte à sa juste valeur...", a-t-elle lancé. Mme Ingrid Awadé les a invités à réfléchir ensemble avec la cellule de pilotage sur les meilleurs moyens de résoudre " les problèmes des "zémidjans" devenus les nôtres ".

Cette étape de la mise en place d'une Mutuelle propre aux "zémidjans", marque le point de départ de plusieurs programmes à l'endroit des conducteurs de taxi-moto, a souligné Vincent Kavégué, membre de l'Equipe de pilotage de ce projet. Entre autres projets énumérés, l'on pourra retenir l'assurance santé, l'assurance moto, les cotisations de retraite, le fonds à la reconversion (pour ceux ayant une formation préalable et désireux de quitter le métier de zémidjan), etc.

La DOSI se propose ainsi d'aider les conducteurs de taxi-motos à mieux s'organiser afin de bénéficier des produits inhérents à leur activité mais aussi et surtout de s'assurer leurs vieux jours. Mais tout ceci ne peut se faire que dans le cadre d'une structure portée par les zémidjans eux-mêmes. D'où la nécessité de leur implication.

JPB

Conférence Panafricaine sur le Développement des Enseignants : Les participants planchent sur un nouveau système éducatif pour l'Afrique

Un atelier d'évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route de la Conférence Panafricaine sur le Développement des Enseignants (PACTED) se tient depuis le mardi 02 septembre 2014 à Lomé. Cette rencontre de trois jours vise à réformer le système éducatif de notre sous région.

C'est une initiative de l'équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'éducation pour tous en collaboration avec le ministère en charge des enseignements primaire et secondaire.

Les acteurs du secteur sont



Les participants à la conférence panafricaine...

unanimement à reconnaître que les objectifs visés ne pourront être atteints que si chaque Etat Africain dispose de personnels

enseignants de qualité et en nombre suffisant, vu le rôle de premier plan qu'ils jouent dans le processus d'amélioration de la

qualité des enseignements et des apprentissages.

L'une des recommandations de la 6ème Conférence des Ministres en Charge de l'Education de l'Afrique (COMEDAF VI) exhorte les Etats membres à envisager l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants ainsi que le soutien à la création de centres régionaux de formation des enseignants en Sciences Mathématiques et Technologie (SMT) comme une condition préalable à la fourniture d'une éducation de qualité pour atteindre les objectifs de l'agenda 2063 pour l'Afrique.

Pierre

L'ARMP renforce les capacités de ses points focaux en gestion des données des marchés publics

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) organise depuis le 1er septembre une séance de renforcement des capacités de ses points focaux des cellules des personnes responsables des marchés publics. Cette formation porte sur les techniques adéquates de collecte, de centralisation des informations et les indicateurs de performance de gestion des données des marchés publics.

Chaque point focal a reçu de

L'ARMP un ordinateur portable et une clé de connexion internet pour mieux exercer sa mission dans le cadre de la collecte et la gestion des données, afin de permettre aux auditeurs d'avoir accès aux données pour auditer tous les marchés et tirer des conclusions pour l'amélioration du fonctionnement du système de passation des marchés publics. La remise du matériel s'est déroulée en présence de la directrice nationale du contrôle des marchés publics, Mme Ayélé DATTI.

Le directeur de l'ARMP,



Photo de famille des participants à cette formation

René KAPOU, a indiqué à l'ouverture des travaux que ces ordinateurs portables participent déjà de l'engagement du gouvernement togolais auprès de la Banque Mondiale pour la mise

en place d'un Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP) en cours de réalisation et qui sera opérationnel à partir de fin 2016.

Pierre A.

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

www.ebene-radio.com
La radio de la diaspora

Jean-Pierre Fabre a trouvé un thème de campagne pour la présidentielle de 2015 :

" 9233,5 milliards de FCFA sortis illicitement du Togo "

Annoncée avec fanfare, la conférence de presse du président de l'ANC, Jean-Pierre Fabre qui devrait se prononcer sur la situation économique du Togo, a été un exercice de mensonge. L'homme qui se dit économiste (parce qu'il aurait obtenu une maîtrise en gestion), a fait croire aux Togolais qu'il allait procéder à un diagnostic fiable de la situation économique du Togo et faire des propositions. Mais malheureusement, les journalistes et autres invités ont été déçus par la prestation médiocre du président de l'ANC.



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

En effet, l'ancien secrétaire général de l'UFC, après avoir scruté les sites internet, a déniché le rapport de l'ONG américaine Global Financial Integrity (GFI) publié depuis le mois de décembre 2013.

Ce fameux rapport qui ne repose sur rien, affirme que de 2002 à 2011, 9233,5 milliards de FCFA ont quitté illicitement le Togo pour l'étranger. Jean-Pierre Fabre mal inspiré sur la situation économique du Togo, estime que le pays est tellement riche et que ces flux financiers illicitement sortis du pays pouvaient payer la dette du Togo. En clair, pour Jean-Pierre Fabre, le Togo devrait avoir un budget sans déficit et sans dette. Bravo, ancien professeur de l'ancien

Premier ministre Hounbo Gilbert (Fabre se targue d'avoir fait les TD à l'ancien Premier ministre).

Si Gilbert Hounbo devait se contenter de l'enseignement du "professeur" Jean-Pierre Fabre, il serait le plus nul du Togo et ni les Nations Unies, ni Faure Gnassingbé n'auraient eu besoin de ses services. Le "professeur" Jean-Pierre Fabre doit savoir que le Togo n'est pas plus riche que les autres pays de l'Afrique, ni du monde entier. Mais tous ces pays ont de lourdes dettes et des déficits budgétaires très énormes.

Dans l'espace UEMOA, le

Togo a un budget moins déficitaire que ses voisins comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, etc.

Se basant sur le rapport mensonger de GFI, notre fameux économiste Jean-Pierre Fabre pense que cet argent aurait pu servir à combler le déficit budgétaire. Il y a plus d'un an que ce rapport a été rendu public, pourquoi c'est aujourd'hui, à six mois de l'élection présidentielle que Fabre en parle ? Le comble c'est lorsque le président de l'ANC lie ce rapport mensonger aux réformes que son parti a œuvré à faire capoter.

Pour lui, le président Faure

Gnassingbé ne veut pas opérer les réformes constitutionnelles et institutionnelles nécessaires. A voir l'exploitation qu'il fait de ce rapport, l'on peut dire sans se tromper qu'il est certainement l'auteur des informations bidons dont s'est servi cette ONG américaine pour rédiger son fameux rapport sans prendre le soin de les vérifier auprès des institutions crédibles telles que la Banque Mondiale, le FMI qui ont des données fiables sur l'économie togolaise. Ces institutions internationales qui sont au cœur de notre système économique, ne cessent de féliciter le Togo pour les efforts que le gouvernement déploie pour opérer les réformes afin de mobiliser davantage les ressources pour le budget.

Le président de la Banque Mondiale, Jim Young, n'a-t-il pas félicité le Togo pour ses efforts qu'il mène pour rendre plus transparente la gestion du budget de l'Etat ? Le président national de l'ANC devrait mieux s'informer auprès des institutions de Bretton Woods pour être édifié.

Les fonds illicitement sortis, un thème de campagne pour Jean-Pierre Fabre

" Nos réponses, c'est d'abord l'information, la sensibilisation de l'opinion nationale. Il faut que les Togolais sachent que le Togo est un pays riche qui est pillé par

le système RPT-UNIR et qu'ils puissent réagir ; mais aussi de sensibiliser les partenaires du Togo pour leur demander d'user de leur influence pour que cette pratique cesse ", vociférait le "professeur" Jean-Pierre Fabre. L'ancien pensionnaire de l'UFC croit dur comme fer avoir trouvé un bon thème pour intoxiquer les Togolais et aboutir à ses fins. Pense-t-il sérieusement que s'il est élu président du Togo, il fera un budget sans déficit et apurera la dette du pays ?

Le Ghana voisin qui exporte actuellement du pétrole, a un budget déficitaire et une lourde dette. Les Etats-Unis, le pays le plus puissant avec une économie qui s'impose au monde entier, ont une lourde dette.

Jean-Pierre doit cesser de s'illusionner qu'en exploitant cette histoire de sous illicitement sortis du pays, les Togolais seront aussi naïfs pour le suivre dans ses errements. Le "professeur" Jean-Pierre Fabre, au lieu de sauter sur des occasions bidon dans le but de se faire entendre, fera mieux de dire aux Togolais ce dont il est capable de faire et de leur proposer ce qu'il compte mettre en œuvre comme programme, s'il est élu à la tête du pays.

En s'appuyant sur un rapport bidon comme thème de campagne politique, Jean-Pierre Fabre vient de démontrer aux Togolais qu'il n'a aucune notion sur l'économie nationale et que son seul programme de société est le rapport de l'ONG GFI qu'il entend brandir à qui veut l'entendre pour faire croire qu'au Togo, le parti au pouvoir dilapide les fonds publics. Ce faisant, il tente de faire croire aux Togolais qu'il est blanc comme neige. Et pourtant ses militants se rappellent qu'il avait encaissé en catimini 250.000.000 FCFA sans jamais en parler. Il a fallu que la presse en informe les militants avant que ceux-ci ne découvrent la vérité.

Cette sortie maladroite du président de l'ANC montre à suffisance qu'il ne maîtrise rien sur l'économie de son pays en particulier et de la sous-région, notamment de l'UEMOA et de la CEDEAO en général. Ce fameux rapport de l'ONG GFI n'est pas un document fiable pour qu'il s'en serve pour sa campagne.

Le gouvernement, en collaboration avec ses partenaires, est à pied d'œuvre pour opérer les réformes nécessaires afin de mieux mobiliser les ressources pour une gestion transparente. C'est d'ailleurs ces efforts consentis par le Togo qui suscitent l'admiration de la Banque Mondiale et du FMI. Le Togo avance vers la bonne gouvernance, n'en déplaise à Jean-Pierre Fabre et à son fameux rapport.

Aliziu Dominique

Réformes politiques au Togo :

LE PROF DODJI KOKOROKO TRANCHE : " En droit, (...), il faut que la rétroactivité soit prévue par un texte "

Le gouvernement togolais, dans le souci d'organiser l'élection présidentielle de 2015 dans la transparence et dans un climat de paix a, conformément aux recommandations de l'Accord politique global (APG) de 2006, organisé en juin dernier un dialogue inclusif avec les partis parlementaires, sous l'égide de Mgr Nicodème Bénissan-Barrigah, évêque d'Atakpamé. Ce dialogue Togotélécom 2 qui a débuté le 19 mai 2014, s'est achevé le mardi 3 juin 2014 avec un achoppement sur le mandat présidentiel, le mode du scrutin et la réforme de la cour constitutionnelle. Cependant, le point qui préoccupe tant l'opposition togolaise reste la limitation du mandat présidentiel avec effet immédiat. Dans la foulée, une proposition de loi du gouvernement soumise au parlement, a été rejetée le lundi 30 juin 2014 par les députés. Une situation qui ne cesse d'alimenter les débats sur la volonté supposée du gouvernement de bloquer les réformes recommandées par ce dialogue.

Reçu le vendredi 29 août dernier sur Radio Victoire FM, le professeur de droit aux universités du Togo, Dodji KOKOROKO, un juriste de renom a tranché.



Les acteurs politiques togolais autour d'une même table, lors du dialogue Togo Télécom II

" En droit, la loi ne dispose que pour l'avenir (...). C'est-à-dire, il faut que la rétroactivité soit prévue par un texte. Mais dans l'hypothèse togolaise, l'actuelle président de la République n'a pas été élu sur un texte limitant le mandat présidentiel ", a-t-il indiqué.

Pour lui, " les exceptions qui sont prévues sont connues de tous, ce n'était pas concevable juridiquement que ce texte puisse rétroagir sur le chef de l'Etat qui n'a pas été élu sur la base de la

constitution d'avant 2002. Si c'était la constitution de 92, oui, il y avait matière à débattre ".

Il a fait savoir que Faure " a été élu sur une constitution modifiée qui rend le mandat illimité ", ce qui le met dans une " situation particulière ". Il a expliqué que si Faure était contre la limitation de mandat, il n'aurait pas initié le dialogue de Togotélécom 2.

Une explication rationnelle d'un juriste qui peut aider à résoudre les incompréhensions des plus sceptiques. Le dialogue de

Togotélécom 2 a-t-il été vraiment un échec comme le pensent certains partis de l'opposition ?

Sur les douze points qui ont été retenus pour les discussions, il y avait fondamentalement la révision du cadre électoral et la limitation du mandat présidentiel. A la conclusion des discussions, il a été retenu la limitation du mandat présidentiel à deux. Mais, le point d'achoppement est né de la formulation de cette importante réforme. Pour une frange de l'op-

Suite à la page 4

Réformes politiques au Togo : LE PROF DODJI KOKOROKO TRANCHE : " En droit, (...), il faut que la rétroactivité soit prévue par un texte "

Suite de la page 3

position qui avait pris part aux travaux, la limitation devrait s'accompagner d'effet immédiat, tandis que le parti au pouvoir et le reste des participants n'ont pas la même appréciation. Un désaccord qui a amené les délégués de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral (ADDI) et la coalition Arc-en-ciel à claquer la porte du dialogue.

" On peut considérer aujourd'hui que le dialogue a échoué ", avait déclaré le président du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), Me Dodji Apévon, affirmant qu'il n'y avait aucun accord sur les sujets inscrits au chronogramme.

" Le dialogue doit nous conduire à régler les points de désaccord. Si un effort ne peut pas être fait pour que les points de désaccord soient réglés, c'est inutile de faire cet exercice d'aller adopter un rapport constatant que seulement on ne s'est attendu sur rien du tout ", avait-il regretté comme si l'effort doit être fait d'un seul côté : celui du parti au pouvoir.

La conquête du pouvoir doit se faire avec tact. Il faut parfois savoir laisser faire des concessions sur certains points et gagner sur d'autres. Il faut savoir faire des compromis et non cam-

per toujours sur sa position en cherchant à tout prix à jeter l'anathème sur son adversaire politique en cas de blocage ou d'échec.

Dans son ouvrage intitulé " La conquête du pouvoir " : Opinion, Persuasion, Valeurs, les discours d'une nouvelle donne politique ", Patrick-Charaudeau écrit que : " la scénographie politique se compose de deux grands moments : celui de la conquête du pouvoir, celui de son exercice. Le pouvoir, avant de l'exercer, il faut le conquérir. Et pour le conquérir, à moins de le prendre par la force, il faut en passer par la parole. Aussi le moment de conquête du pouvoir est-il le moment qui condense, à travers la mise en scène du discours, tous les ingrédients du combat politique qui se joue dans l'espace social ".

Pour lui, la conquête du pouvoir est donc première dans l'ordre du politique, mais on ne peut dissocier ces deux moments, car le processus de délégation du pouvoir par l'instance citoyenne se fonde en démocratie sur un double rapport de confiance et de vigilance : l'idéalité sociale promise lors d'une campagne électorale engage l'action politique à venir, mais sous surveillance.

" Dans le face-à-face entre peuple et politiques se jouent plusieurs parties : la façon dont se

construisent les opinions, les stratégies de persuasion que les politiques mettent en scène, parfois à leur insu, les valeurs qui sont débattues sur fond d'imaginaire social marqué par l'histoire d'un pays ", poursuit l'ouvrage qui souligne qu'il en ressort la mise en évidence d'une nouvelle donne politique dans laquelle les extrêmes disparaissent sous une radicalité populiste qui balance entre le désir de discipline mâtiné d'esprit autoritaire (la république), et l'aspiration à la liberté teintée d'esprit révolutionnaire (la démocratie) ".

Les partis de l'opposition au Togo se sont toujours comportés en victimes du pouvoir en place, ceci afin d'attirer la sympathie des électeurs. Aujourd'hui, cette méthode pourra-t-elle encore marcher en face d'un peuple éveillé et vigilant ? En tout cas, les législatives de juillet 2013 ont montré son inefficacité et le scrutin présidentiel de 2015 risque de le confirmer. Il est donc grand temps que l'opposition togolaise se ressaisisse.

En attendant que les députés se prononcent à nouveau sur la proposition de loi du gouvernement, les leaders de l'opposition doivent revoir leur stratégie de combat.

Pierre A.

L'importance de la carte d'identité dans la vie d'une personne

Pour beaucoup de Togolais avoir une carte d'identité comme la carte d'identité nationale, un passeport, une carte d'étudiant ou scolaire, une carte professionnelle, etc., c'est disposer d'un document pour voyager, accéder facilement à certains établissements ou services, faire des opérations bancaires ou encore passer des examens ou concours. Limiter la fonction d'une carte d'identité seulement à cette considération pratique est une erreur grossière qui n'est pas sans conséquence dans la vie de l'homme.

En effet, s'enfermer dans cette considération, c'est croire que l'on n'est pas obligé de se faire établir ou d'avoir sur soi à tout moment une carte d'identité. Ce qui est anormal et dangereux, car au-delà des fonctions citées plus haut la carte d'identité protège et sauve son détenteur lorsque ce dernier et incapable de s'exprimer en cas de maladie ou d'accident.

L'homme ignore souvent qu'il est un être fragile et qu'il peut faire un accident ou piquer une crise à tout moment et en tout lieu contre toute entente. Or dans ces conditions, seule une carte d'identité peut permettre aux secouristes de contacter la famille pour la prise en charge rapide. Les sapeurs pompiers n'ont jamais cessé de dénoncer le défaut de carte d'identité car

selon eux, certains malades ou accidentés qui meurent, pouvaient avoir la vie sauve s'ils avaient sur eux leur carte d'identité permettant aux secouristes d'alerter les proches pour leur apporter les soins nécessaires.

Pour certaines personnes, leurs téléphones portables constituent leur pièce d'identité de référence en cas de malheur. Ces personnes oublient qu'il est difficile de déverrouiller les portables dont les codes sont personnels ou si même on arrivait à accéder à la fonction de l'appareil, reconnaître le contact de la vraie famille n'est pas aisé. De même, au cours d'un accident, le téléphone portable peut être endommagé la victime difficile à identifier. C'est ce qui s'est passé le mois dernier à Adjidogomé et surtout à Hédzranawoé.

Ceci nous interpelle tous à faire un effort non seulement pour avoir une pièce d'identité mais surtout à l'avoir sur nous, même s'il n'y a pas de contrôle policier ou de patrouille. Pour ceux qui n'ont pas encore de carte d'identité nationale qui est la plus souhaitée ou toute autre pièce d'identité, il leur est recommandé d'avoir sur eux un bout de papier sur lequel ils mentionneront leur nom, prénom, nationalité, fonction et surtout les contacts et noms des personnes à prévenir en cas de besoin.

ASSOTE Daniel

Lumière

La marque de la bête "666" (8ème Partie)

Revenons sur notre thème principal, la marque de la bête, "666". Sachons qu'aujourd'hui, l'église catholique romaine, protestante, et toutes les églises qui portent un nom, ont déjà reçu la marque de la bête, c'est-à-dire la marque de Satan. Dans la bible, il y a deux marques : la marque de Jésus et la marque de la bête. Nous les saints, qui croyons à la doctrine des apôtres, nous qui sommes sauvés selon Actes 2 :37-38, Galates 6 :17, nous portons la marque de Jésus. La marque veut dire "signe". C'est le Saint Esprit qui est notre signe. Tandis que pour les autres, de la fausse doctrine, c'est Satan qui est leur signe. En d'autres termes, ceux qui suivent les pas des apôtres de Jésus, adorent Jésus et ceux qui ne suivent pas les pas des apôtres dans la manière de servir Jésus adorent Satan. Nous sommes spirituels selon 1 Corinthiens 2 :14. Nous spirituels, nous pouvons les juger, mais eux qui sont charnels, ne peuvent pas nous juger.

Que veux dire "666" ? Apocalypse 13 :15-18 : " Et il lui fut donné d'animer l'image de la bête afin que l'image de la bête parlât, et qu'elle fit que tous ceux qui n'adoraient pas l'image de la bête fussent tués. Et elle fit que tous, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, reçussent une marque sur leur main droite ou sur leur front et que personne ne put acheter, ni vendre, sans avoir la marque, le nom de la bête, ou le nombre de son nom. C'est ici la sagesse que celui qui a de l'intelligence calcule le nombre de la bête. Car c'est un nombre d'homme, et son nombre est de six cent soixante six ". Je vous ai dit plus haut que "666" correspondait à la richesse et au pouvoir, l'autorité et la sagesse de Salomon. Selon 1 Rois 10 :14-29. Salomon est un homme de même qu'Apocalypse 13 :18 nous révèle que le chiffre 666 est un nombre d'homme. Comme la domination du royaume de Salomon était forte, de même il s'élèvera un homme, c'est-à-dire un dictateur mondial. Ce dictateur gouvernera le monde entier. Et ce dictateur est la bête qui prendra une forme humaine animée d'esprit diabolique et satanique. Dans ce passage d'Apocalypse 13, nous distinguons deux types de bêtes, l'un qui montera de la mer (Apocalypse 13 :1), et l'autre qui montera de la terre (Apocalypse 13 :11).

Ecoutez cette bonne parole chaque vendredi de 10heures à 11heures
sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM)

Frère Koffi : 90213158 / Visitez le site www.retour-doctrine-apotres.fr
E-mail laveritequilibere@yahoo.fr

Fait divers

LA NÉCROPHILIE EST DE RETOUR

L'on croyait que les histoires morbides d'individus qui font l'amour avec des cadavres pour s'offrir une fortune étaient révolues. Ah zut, elles reviennent encore. On en parle en Afrique mais aussi dans notre pays.

Quant koaci.com, une presse en ligne bien connue des Togolais rapportait les faits relatifs au sieur Bernard, pourtant déjà riche homme d'affaires camerounais surpris dans une morgue de son pays en train de violer le cadavre de sa demi-sœur Hortense le 15 août dernier, l'on avait pensé à un conte de fée. A la surprise générale, l'on apprend qu'un autre fait similaire se serait produit chez nous, tout près de nous.

Anonymat oblige, le nécrophile serait en cavale. L'individu dont la nationalité est inconnue, aurait acheté le silence de celui qui l'a découvert, lui permettant ainsi de prendre la fuite. Selon notre source d'informations, l'homme n'aurait pas été inquiété. Apparemment bien habillé, il se serait présenté à la morgue mercredi en fin de soirée pour voir la dépouille de sa sœur cadette mais il avait une autre idée derrière la tête. Il aurait, pour la circonstance, été accompagné jusqu'aux casiers de la morgue par un employé à qui il aurait demandé quelques minutes de quiétude pour rendre un dernier hommage à sa sœur.

De longues minutes s'écoulèrent et, ne voyant pas l'homme ressortir, l'employé décide de s'enquérir de la situation. La porte s'ouvre alors sur un effroyable spectacle. Le " couillon " était en train de s'agiter frénétiquement contre le cadavre de sa soi-disant sœur.

L'employé aurait alors essayé de chasser le nécrophile, mais ayant auparavant encaissé des sous de la part de ce dernier, il n'a pas pu le faire.

Ce sont finalement les gémissements de l'homme qui auraient attiré l'attention de l'infirmier qui se trouvait non loin des lieux.

Cette histoire horrible aurait, à en croire les avisés, un mobile. En effet, il semblerait que des réseaux bien huilés assouvissent leurs désirs jusqu'à l'impensable à la recherche de la richesse et de pouvoirs surnaturels. C'est dommage n'est-ce pas ?

B.TALOM

Agenda post 2014 / Population et développement : Les acteurs impliqués dans le processus sensibilisés

Une rencontre de sensibilisation et d'imprégnation des acteurs impliqués dans le processus d'évaluation de l'agenda post 2014 de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) s'est tenue le mardi 02 septembre dernier à Lomé.

opérationnelle et de réaffirmer les résultats de la revue régionale.

En vue d'obtenir un meilleur résultat concernant le plan d'action du CIPD, les Etats africains ont élaboré et adopté une déclaration d'Addis-Abeba sur le CIPD. Cette déclaration constitue un moyen pour les

plan d'action de la CIPD que les Etats africains ont élaboré et adopté une déclaration dite d'Addis-Abeba sur la CIPD+20.

Cette déclaration constitue non seulement un cadre fédérateur et consensuel mais également un outil de référence des politiques et programmes en matière de population et développement en Afrique. Il s'agit d'amener les participants à s'imprégner et à se familiariser avec les différents documents en vue de se mettre au même niveau d'information pour une meilleure prise de position africaine dans ledit processus.

Il est prévu une session spéciale des Nations Unies pour la réaffirmation du soutien de la politique des Etats à la CIPD, en marge de la 69ème Assemblée Générale des Nations Unies le 22 septembre prochain à New-York aux Etats-Unis.

P.A.



Vue partielles des participants...

Elle vise à permettre aux délégations d'apporter leur appui aux conclusions et recommandations de la revue

pays participants d'avoir une meilleure prise de position. C'est dans la dynamique de la définition des actions du futur

BRVM/RESUME DE LA COTE du 03 SEPTEMBRE 2014

La BRVM a clôturé sa séance du mercredi 3 septembre 2014 en baisse par rapport à la séance précédente.

L'indice BRVM 10 est passé de 261,59 à 261,07 points, soit un repli de 0,20%. L'indice BRVM Composite, pour sa part, a cédé 0,13% à 246,89 points

contre 247,22 précédemment.

1. La valeur des transactions s'est établie à 372,31 millions de FCFA contre 405,20 millions de FCFA le mardi dernier.

2. La capitalisation boursière du marché des actions se chiffre à 5994,45 milliards de FCFA. Celle du marché obligataire s'élève à 1 267,30 milliards de

FCFA.

3. Le titre le plus actif en volume est Ecobank Transnational Incorporated TG avec 141 818 actions échangées. Le titre le plus actif en valeur est SONATEL SN avec 141,83 millions de FCFA de transactions.

La vente des sachets plastiques non biodégradables bientôt interdite au Togo

A partir du 1er novembre prochain, les plastiques non biodégradables ne doivent être vendus sur les marchés togolais. C'est la décision du gouvernement en début de semaine. Un moratoire de deux mois a été donné aux commerçants. Passé ce délai, la production, l'importation et la vente des sachets plastiques seront strictement interdites sur le territoire togolais et tout contrevenant sera soumis à la rigueur de la loi.

Depuis 2011, une loi interdisant l'utilisation des sachets plastiques non biodégradables sur toute l'étendue du territoire national a été votée mais jamais mise en œuvre. Les cris d'alarme des défenseurs de l'environnement semblaient sans effet. La production et la commerciali-



Des sachets plastiques abandonnés dans la nature

sation des plastiques non biodégradables continuent allègrement dans notre pays. Et cet hôte indolent continue de joncher les rues et de boucher les caniveaux, favorisant ainsi les inondations en empêchant les eaux de pluie de couler normalement.

Au moins 3 milliards de ces

sachets plastiques sont utilisés chaque année à Lomé, selon les statistiques de l'Association "Pour un Avenir Ensoleillé (PAE)", qui œuvrent dans le domaine de la protection de l'environnement.

Le plastique mettrait 400 à 450 ans pour se dégrader.

Pierre A.

La Cédéao met tout en commun

Le Tarif extérieur commun (TEC) dans les 15 Etats de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) entrera en vigueur le 1er janvier 2015.

et de chosification des marchandises

Le TEC est un outil d'intégration qui concrétise la volonté des chefs d'Etat de la Cédéao de réaliser l'objectif de mise en place d'une union douanière puis d'un véritable marché commun.

Les pouvoirs publics ont lancé en début de semaine une campagne d'information auprès du secteur privé afin de l'informer sur ce nouveau dispositif.

'Le TEC permettra de renforcer l'intégration de la sous-région et offrira de nouvelles opportunités économiques. C'est en même temps un défi pour tous nos pays', a expliqué la ministre du Commerce, Bernadette Legzim-Balouki.

republicoftogo.com



Les marchandises en transit au cordon douanier des pays membres appliqueront les mêmes règles de taxation, une stratégie innovante basée sur la version 2012 du Système Harmonisé (SH) de désignation

Les services de remorquage et d'amarrage de bateaux du Port de Lomé en concession

Les autorités du Port Autonome de Lomé (PAL) ont décidé de concéder les services de remorquage et d'amarrage de bateaux à une entreprise ou un groupement d'entreprises maritimes spécialisées au moyen d'une convention de concession sur une période de 25 ans. Objectif, garantir et améliorer la compétitivité du Port de Lomé en assurant et en développant le service de remorquage et d'amarrage dans les règles de l'art avec une constante disponibilité à tout moment de la journée.

Selon l'avis d'appel d'offres publié par les autorités du Port, "

l'adjudicataire, qui a jusqu'au 24 novembre pour sa soumission, devra assurer une intervention immédiate des remorqueurs en cas d'accident dans le bassin portuaire et en rade, l'entretien continu et l'apportement des remorqueurs existants et faire face à d'autres charges administratives et financières ".

Cette décision fait suite au désir des autorités du port de privatiser une partie de ses services et permettre à cette structure de "se hisser définitivement au rang des ports les plus modernes de la sous-région ".

Source :afreepress

Les producteurs d'eau minérale prennent de la bouteille

25 sociétés disposent d'un agrément pour produire de l'eau minérale en bouteille et en sachet. Elles ont tout fait l'objet d'une enquête approfondie des pouvoirs publics.

Cette association professionnelle a annoncé son intention de travailler étroitement avec le gouvernement pour coordonner la gestion de l'eau au Togo.

Ces opérateurs ont annoncé mercredi la création du Groupement des producteurs agréés d'eau minérale. L'objectif est de s'inscrire dans une démarche qualitative en direction des consommateurs.

Les autorités exercent un contrôle vigilant sur ce secteur. Dans le passé, de l'eau en sachet vendue comme minérale provenait en réalité du robinet, donc impropre à la consommation.

Source : republicoftogo

**Lisez tous les jeudis
votre Journal**
“ Chronique
de la Semaine ”

1ère journée des éliminatoires CAN Maroc 2015 / Togo-Guinée vendredi à Casablanca :

Le baptême de feu pour Tchanilé Tchakala à la tête des Eperviers

Dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Maroc 2015, les Eperviers du Togo croisent les crampons avec leurs homologues du Syli national de Guinée ce vendredi à Casablanca, au Maroc. Loin d'être une formalité pour les Eperviers qui ont terminé en quarts de finale lors de la dernière CAN, il s'agit pour eux d'un baptême de feu, eux qui ont fait le pari de porter à la tête de la sélection nationale, un fils du pays, Tchanilé Tchakala, longtemps resté dans l'ombre de ses prédécesseurs, des expatriés.

Pour cette première bataille sous l'ère Tchanilé Tchakala, les Eperviers du Togo devront "s'exiler" à Casablanca au Maroc, pour enfin découvrir leur avenir avec un compatriote aux commandes. Même si l'on s'accorde à reconnaître à ce dernier une certaine carrure pour avoir longtemps évolué dans l'ombre de ses prédécesseurs, il ne fait l'ombre d'aucun doute que le pari est trop bien risqué pour un pays connu dans l'histoire du football au niveau continental et mondial.

Le Togo, mondialiste en 2006 qui avait tenu la dragée haute aux Bleus de Zinedine Zidane, ne pouvait pas s'offrir les services d'un coach national qui n'a aucun palmarès avec une sélection ou un club africain. De l'avis des analystes, le Togo poursuit ainsi sa politique de singularité et devra, en tout cas, être au rendez-vous au vu des talents dont le pays regorge en matière de football.

C'est dans cette atmosphère



Les Eperviers après leur entraînement le mardi matin

des moins rassurantes, que le scénario de délocalisation du match test pour le coach togolais, est intervenu. Ainsi, les Togolais devront se contenter de vivre le match à partir de leurs petits écrans, la rencontre se déroulant à plus de mille km de Lomé, à Casablanca au Maroc. De quoi voiler les réalités que l'on aurait pu vivre en live si la rencontre se déroulait devant le public loméen.

Comme signe avant-coureur de ce manque de vision pour cette sélection togolaise, la présence, sur la liste des 23 Eperviers, des joueurs qui n'ont pas su s'affirmer en Eperviers cadets voire juniors, et qui sont parachutés comme par magie chez les seniors. Au point où l'on se demande si les critères de sélection en équipe A du Togo sont aussi fantaisistes que ça. Selon certaines sources, les raisons sont ailleurs. Il s'agit de "Faire la promotion de certains joueurs encore dans l'ombre", nous révèle une source anonyme proche de la sélection nationale togolaise.

Dans un contexte où des joueurs ne sont présents en

sélection que par la force des choses et non par leurs talents, il incombe aux autorités sportives d'ouvrir davantage les yeux sur la manière dont les jeunes font leur entrée chez les Eperviers, toutes catégories confondues. Cela devrait mettre fin aux luttes claniques qui ont longtemps cours au sein des Eperviers seniors surtout, et donner les chances égales à tous les joueurs togolais évoluant au pays comme à l'étranger de porter le maillot des Eperviers.

Les préparatifs bâclés ?

Déjà le mardi matin, les fans des Eperviers étaient au rendez-vous au stade municipal de Lomé pour assister aux premières heures d'entraînement de leurs idoles. Sur la pelouse, 18 joueurs qui avaient déjà rallié Lomé, avaient répondu présents à la séance d'entraînement en vue de mettre en place une stratégie pour vaincre le Syli national de la Guinée vendredi prochain, en terre marocaine. Mais deux absences de taille étaient signalées : Mama Gafar et Ouro Akoriko Sadate. Le premier, un cadre de la sélection nationale,

jamais absent, est un élément incontournable dans la défense togolaise. Il a été toujours présent avec les Eperviers dans les plus durs moments comme ceux de gloire.

En ce moment où son compère de la défense, Serges Akakpo, souffre d'une douleur à la cuisse, sa présence est indispensable pour une sérénité de la défense togolaise. Le second, la doublure de Nibombé Daré forcé par l'âge à la sortie, gagne naturellement son galon de titulaire dans la charnière centrale de la défense des Eperviers, mais il lui faut beaucoup de sérénité afin d'assumer ce rôle pas des moindres aux côtés de vieux routiers comme Serges Akakpo ou Bossou Vincent.

Dans l'entrejeu des Eperviers, les mêmes (Améwou Komlan, Romao Alaixys, Womé Dové) sont là, mais également il y a du sang neuf au portillon de la sélection nationale. Il s'agit de Dossevi Mathieu, Atakora Lalawélé, ... L'attaque togolaise reste presque la chasse gardée de Shéyi Adébayer, épaulé par le "TGV" Serges Gakpé et le renard Jonathan Ayité. Il n'y aura pas de miracle pour les nouveaux attaquants qui seront scotchés au banc de touche.

Les Eperviers s'envoleront ce matin pour Casablanca avec une mission spécifique : réécrire une nouvelle page de l'histoire du football togolais. Là, il faudrait compter avec les dieux du football qui seront sûrement togolais.

Le Togo est logé dans le Groupe E, aux côtés de la Guinée, du Ghana et de l'Ouganda. Seuls les deux premiers de chaque groupe seront

qualifiés pour la phase finale.

Pour votre analyse, nous vous proposons la liste des 23 Eperviers convoqués par "le sorcier noir", Tchanilé Tchakala.

JPB

La liste complète des joueurs convoqués

Gardiens : Agassa Kossi (France / Reims), Mensah Cedric (France/SR Colmar) ; Atsu Mawugbé (Togo/Maranatha)

Défenseurs : Ouro Akoriko Sadate (Afrique du Sud/ Amazulu) ; Gafar Mamah (Moldavie/ Dacia FC) ; Akakpo Serge (Ukraine/ Hoverla FC) ; Bossou Vincent (Vietnam/ Hung Vuong An Giang FC) ; Donou Kokou (Togo/ Maranatha) ; Emmanuel Mathias (Zambie/ Zesco United)

Milieux : Améwou Komlan (EAU/ Al Shaab) ; Romao Alaixys (France/OM) ; Womé Dove (Afrique du Sud/ Super Sport) ; Ségbéfia Kossi Prince (Ukraine/ FC Zarya Louhansk) ; Ayité Floyd (France/ Bastia) ; Zato Arouna Farid (Islande/KR Reykjavik) ; Dossevi Matthieu (Grèce/ Olympiakos) ; Akpovo Nenie Innoncent (Togo/ Semassi) ; Atakora Lalawe (Suède/ AIK)

Attaquants : Adébayer Sheyi (Angleterre/Tottenham) ; Ayité Jonathan (Turquie/ Alanyaspor) ; Gakpé Serge (France/ NANTE) ; Araw Kamaldine (Afrique du Sud/Free State Stars) ; Laba Kokou Fodo (Togo/ Anges de Notsé).

La 20ème journée du championnat national D1 marquée par un drame :

Un accident de circulation de Gbikinti de Bassar fait 07 blessés graves dont 03 dans le coma

Le championnat national de football de première division a connu son vingtième acte le week-end écoulé. Cette journée a été marquée par un drame qui a frappé le club de Gbikinti de Bassar. Le bus de 18 places qui transportait les joueurs a fini sa course dans les ravins suite à l'éclatement de deux pneus. Le bilan est lourd : sept blessés graves dont trois dans le coma ; mais fort heureusement, l'on n'enregistre pas de morts.

Alors que joueurs et supporters de Gbikinti, en déplacement à Lomé, avaient retrouvé le sourire après leur écrasante victoire face à l'As Douanes de Lomé (3 buts à 0), un triste accident vient mettre un terme à leur joie et affliger le monde du football togolais.

En effet, après leur match, samedi, les Lions des monts Bassar qui avaient dominé leur adversaire du jour, l'As Douanes, s'étaient offerts 24 heures supplémentaires afin d'apporter leur soutien aux Eperviers juniors qui jouaient contre les Aiglons du Mali (0-2 ; 1-0), en match comptant pour le dernier tour qualificatif de la CAN de la catégorie au Sénégal en 2015...

Sur la route du retour lundi en fin de matinée, le bus qui transportait les joueurs, une Renault de 18 places, a vu deux de ses pneus s'éclater l'un après l'autre. Le chauffeur dans ses manœuvres pour garder le contrôle du véhicule, perd le contrôle de l'engin qui fini sa course dans le ravin. Le bilan est lourd : sept 07 blessés graves dont trois dans le coma. Certains blessés ont été conduits à la l'hô-



Une des victimes de l'accident sur son lit d'hôpital

pital de Datcha et d'autres au CHR d'Atakpamé où ils reçoivent des soins intensifs.

L'accident s'est passé à l'entrée de Gléi, un village à l'entrée de la ville d'Atakpamé, à quelques encablures de l'endroit même où, en novembre 2011, un autre club de D1, l'Etoile Filante

de Lomé, avait perdu, dans des conditions similaires, huit membres de son équipe.

Rappelons que les équipes ont connu des fortunes diverses au cours de cette 20ème journée. Le leader Anges de Notsé en déplacement à Kara, a été dominé par Asko de Kara (0-2)

tandis que son dauphin, Sémassi de Sokodé n'a mieux fait qu'un nul et vierge contre Gomido de Kpalimé.

Au bas du tableau, Maranatha de Fiokpo épingle les Verts de Tokoin sur la plus petite des marques : 1 but à 0. C'est un score nul et vierge qui a sanctionné les rencontres : Foadan - As Togo Port, et Unisport de Sokodé - Dyto de Lomé.

JPB

Résultat complets de la 20ème journée :

ASKO - ANGES 2 - 0
UNISPORT - DYTO 0 - 0
GOMIDO - SEMASSI 0 - 0
AGAZA - MARANATHA 0 - 1
AS DOUANES - GBIKINTI 0 - 3
FOADAN - TG PORT 0 - 0

Favoriser l'investissement public et privé

Le fonds Africa50 destiné à favoriser l'investissement, public comme privé, dans les infrastructures du continent, a été inauguré mercredi à Casablanca avec pour objectif de lever à court terme trois milliards de dollars.

Cette structure créée à l'initiative de la Banque africaine de développement (BAD) à l'occasion de son 50e anniversaire est destinée à financer des projets d'infrastructures, notamment dans l'énergie et les Transports.

La Banque espère lever 3 milliards de dollars

Pour le moment, elle est parvenue à rassembler environ 500

millions entre engagements fermes et promesses.

Compte tenu du potentiel économique dont regorge l'Afrique, l'institution ne devrait pas avoir de difficultés à boucler le budget.

Selon les études, le besoin en infrastructures sur le continent est estimé à 95 milliards de dollars.

Depuis 5 ans, la Banque a consacré 5,4 milliards de dollars à des financements dans le secteur des infrastructures.

Africa50 intéresse particulièrement le Togo en raison de sa politique de grands travaux : routes, énergie, port, rail.

republicoftogo.com

Enseignement supérieur :

Mlle Diyakadola Dihéenne BAFAL, la deuxième femme chimiste du Togo soutient sa thèse de doctorat avec brio

C'est devant ses parents, amis et un parterre d'invités et de curieux que Mlle Diyakadola Dihéenne BAFAL a soutenu le mercredi 27 août 2014 à l'Université de Lomé, une thèse de doctorat en chimie sur le thème : " Les pesticides dans la culture cotonnière au Togo : étude d'impact sur les sols et étude de la photodégradation d'une molécule modèle dans l'eau (le chloridazon)".



Mlle Diyakadola D. BAFAL

L'impétrante a séduit le jury par la qualité de son travail et s'en sort avec une mention très honorable.

Le travail de recherche, sous la conduite du professeur GADO TCHANGBEDJI de l'Université de Lomé, a été présenté en deux parties. La première a été réalisée à travers une étude pro-

cotonnière. La seconde a porté sur la photodégradation en laboratoire dans des conditions proches du milieu naturel d'une molécule modèle de pesticide (le chloridazon).

Le jury présidé par le professeur YVONNE BONZI COULI-BALY de l'Université de



Les membre du jury, lors de la soutenance

spective et l'analyse physicochimique des échantillons de sols, une étude d'impact de l'utilisation des pesticides sur la santé des populations et l'environnement des zones de la culture

Ouagadougou, a déclaré Mlle BAFAL Diyakadola Dihéenne, Docteur en chimie de l'eau et de l'environnement de l'Université de Lomé.

Pierre Agbanda



Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66

BP : 81213-Lomé-Togo
Email : conapptogo@yahoo.fr

MÉDIAS : L'AJST a un nouveau bureau exécutif

L'Association des Journalistes Sportifs du Togo (AJST) vient de se refaire une peau neuve. Elle a, en effet, renouvelé son bureau exécutif le vendredi 29 août dernier, à l'issue de son assemblée générale ordinaire électorale. Noël Kokou Tadégnon dont le mandat a expiré depuis plus d'un an, passe le témoin à Aimé Ekpé alias Aimé Lebon pour un mandat de deux ans renouvelable.



Les membres du nouveau bureau de l'AJST

Désormais, c'est un bureau de 11 membres conduit par Aimé Ekpé alias Aimé Lebon qui présidera à la destinée de l'Association Journalistes Sportifs du Togo (AJST) pour un mandat de deux ans renouvelable. Ce sont les conclusions de l'assemblée générale ordinaire électorale de ladite association qui s'est tenue le vendredi 29 août dernier au siège de la Fédération Togolaise de Football (FTF) à Lomé. Sur les 53 votants, le nouveau président de l'AJST, seul candidat à ce poste, a réussi à rallier à sa cause la totalité des 53 voix.

Pour les deux prochaines années, le nouveau bureau aura comme premier chantier, la redynamisation de l'association sans oublier le défi de restauration du climat de confiance dont l'absence est à l'origine de divers pro-

blèmes que connaît l'AJST. " Nous allons d'abord nous atteler à la redynamisation de notre association, vous n'êtes pas sans savoir que l'AJST, depuis quelques temps a des problèmes. Il faut d'abord réussir à créer un nouveau climat de confiance qui pourra nous permettre de redorer notre blason, de prendre attache avec les institutions, les acteurs sportifs, nos partenaires et de réussir à relancer nos activités.", a indiqué le président élu, Aimé Ekpé.

Espérons que la nouvelle équipe saura faire des choix judicieux afin de redorer le blason de l'AJST.

JPB

Liste complète du nouveau bureau de l'AJST

- Président : Aimé Ekpé

(Sport fm, BBC)

- 1er Vice-président : Alfred Kolani (TVT)

- 2ème Vice-président : Apolline Abaki (LCF)

- Secrétaire général : Kodjo Avoulétey (Mawakisport.net)

- Secrétaire général-adjoint : Abel Zindodji (Radio Carré-Jeunes, Le Magna Libéré)

- Secrétaire général: Nicaise Tokpa (Radio Lomé)

- Secrétaire général-adjoint : Fifi Assogbavi (togofoot.info)

- Chargé à l'organisation : Stéphan Attigossou (free lance)

- Chargé des relations extérieures : Steven Lavon (aficatopsport)

- 1er conseiller : Franck Nunyama

- 2ème conseiller : Rodrigue Iko

Election Miss Togo 2014 :

Mlle Tatiana Mariama Camara, vingtième reine de la beauté Togolaise

La soirée apothéose de la 20^{ème} édition du concours national de beauté, Miss Togo, s'est déroulée le 30 août dernier au Palais des Congrès à Lomé. Commencé à l'heure prévue, la soirée a été meublée par des épreuves de questions-réponses et d'appréciation de beauté, d'éloquence, d'élégance et de prestation en danse et rythme traditionnels.

moteur de cohésion sociale dont l'impact économique et social doit continuer à croître », a-t-elle ajouté. Cette édition 2014 de Miss Togo permet de mesurer « le chemin parcouru durant vingt années d'organisation



A l'issue de ces épreuves, c'est Mlle Tatiana Mariama Camara, 20 ans, 1,70m pour 57kg qui a été sacrée Miss Togo 2014. Elle est étudiante en 3^{ème} année Gestion PMI/PME. Elle a pour dauphines respectives, Mlle Gaëlle Akou Yayra Adjoh, 21ans, 1,73 pour 55 kg, étudiante en 3^{ème} année Finance-Contrôle Comptabilité et Mlle Jessika Tété Augustine Mensah, 21ans, 1,72m avec 52 kg, également étudiante en 3^{ème} année Management International.

Ouvrant le bal des discours, le président du comité



régulière du concours national de la beauté de la femme togolaise », a relevé la ministre qui n'a pas manqué de féliciter le Comité National Miss Togo qui connaît aujourd'hui une consécration grâce au dévouement et au professionnalisme de ses responsables.

Pour le sponsor officiel de l'événement, Moov-Togo, il est question de soutenir l'événement le plus glamour de l'année qui célèbre la beauté de la femme togolaise, en vue d'apporter sa contribution pour la promotion de la femme et pour encourager l'excellence, ainsi que le leadership féminin. « Cela fait sept (07) ans déjà que nous soutenons l'événement Miss Togo et cette année nous n'avons pas dérogé à la tradition en finançant le projet social de la Miss à hauteur de 125 millions de FCFA », a indiqué M. Djibril Ouatarra, le directeur général de Moov-Togo. Il a confié que sa clientèle sera bientôt célébrée par une initiative dénommée "Fidélis".

Notons qu'au cours de sa conférence de presse tenue hier à Lomé, Mlle Tatiana Mariama Camara a dévoilé le thème de son projet social : « Lecture pour tous ». Elle a promis construire cinq bibliothèques dans les cinq régions économiques du Togo. Ceci pour permettre aux jeunes Togolais de rehausser leur niveau et leur expression en français.

Carole AGHEY

national Miss Togo, M. Gaspard Kodjo Baka, a remercié le chef de l'Etat pour son « soutien indéfectible et discret » dans l'organisation de cet événement qui permet de mettre en lumière celle qui, pendant un an, sera le miroir de la beauté féminine et portera les valeurs morales et intellectuelles qui font le charme de nos mères, de nos sœurs et de nos filles ; bref, la fierté de la femme togolaise reconnue battante, entreprenante, intelligente mais également séduisante et attentionnée.

Il n'a pas manqué de réitérer ses remerciements aux partenaires de l'événement et au public qui honore toujours de sa remarquable présence, les finales de l'événement Miss Togo.

« Le thème retenu cette année encore est : « **Les TIC au service de l'éducation des jeunes en milieu rural** ». Ce thème cadre bien avec la vision du gouvernement qui œuvre pour la promotion non seulement les nouvelles technologies, mais aussi celle de « l'éducation pour tous ».

Pour la ministre de la Communication, des Arts et de la Formation Civique, Mme Germaine Kouméalo Anaté, la diversité des expressions culturelle concourt à l'enrichissement et au rayonnement de la culture d'un pays. Cette diversité quand elle est assumée, est facteur d'équilibre, de paix et de renforcement de l'unité nationale, a-t-elle indiqué. « A ce titre, l'événement Miss Togo est un cadre mobilisateur et un

